

RIFSEEP : Corps Communs du Ministère de la Justice



L'administration a instauré un nouveau levier de rémunération au mérite : le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Ce régime indemnitaire s'adresse aux fonctionnaires des corps communs du ministère de la justice (Attachés, Secrétaires Administratifs, Adjointes Administratifs et Techniques..).

Ce nouveau régime indemnitaire est composé de deux primes :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée mensuellement. Cette prime est exclusive de tout autre régime indemnitaire de même nature.
- Le complément indemnitaire annuel (CIA), dont l'appréciation se fonde notamment sur l'entretien professionnel. Son versement est facultatif.

Pour chaque corps, un nombre maximal de groupes de fonctions est défini prenant en compte plusieurs critères professionnels liés aux fonctions occupées. Chaque groupe a un montant socle et un montant maximum (voir les annexes).

L'IFSEE fait l'objet d'un réexamen en cas de changement de fonction, au moins tous les 4 ans (en l'absence de changement de fonction et au vu de l'expérience acquise), en cas de promotion de grade.

Pour le ministère de la justice, la circulaire du 15 novembre 2017 détermine les règles de gestion du RIFSEEP.

Les annexes suivantes donnent pour chaque fonction exercée le groupe d'appartenance avec les montants socles et les montants maximums. Il faut distinguer de ce qui est du ressort de l'administration centrale et des services déconcentrés comme à l'AP.

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ANNEXE 7 : Cartographie des fonctions, socles indemnitaires et montants forfaitaires applicables aux secrétaires administratifs

Cartographie des fonctions et socles indemnitaires

Administration centrale - Fonctions-types ministérielles		Socle indemnitaire	Montant maximal IFSE
Groupe 1	- Chef de section, chef d'unité, responsable de pôle - Assistant de direction (directions d'administration centrale et cabinets)	7 000 €	19 660 €
Groupe 2	- Régisseur d'avances et de recettes titulaire - Gestionnaire (dont budget, chorus, ressources humaines) avec encadrement - Gestionnaire ou rédacteur ayant des fonctions nécessitant une technicité particulière - Administrateur informatique - Assistant ou conseiller de prévention à titre principal - Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	6 500 €	17 930 €
Groupe 3	Autres fonctions, notamment : - Gestionnaire (dont budget, chorus, ressources humaines) sans encadrement ou rédacteur - Technicien informatique - Secrétaire - Documentaliste	6 000 €	16 480 €

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

services déconcentrés et établissements publics -Fonctions-types ministérielles		Soie indemnitaire	Montant maximal IFSE
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - DAP : chef d'unité, adjoint au chef de département en DISP, à l'ENAP ou au SEP ; chef de greffe ; adjoint chef de greffe Fleury-Merogis, Fresnes, Marseille, Paris La Santé et Lille-Sequedin ; régisseurs des comptes nominatifs dans les établissements d'une capacité de 500 places et plus - Toutes directions : chef de section, chef d'unité, responsable de pôle 	6 000 €	17 480 €
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> - DSJ: responsable de secrétariat d'un chef de juridiction ou d'un directeur de greffe - DAP : responsable des services des traitements en unité opérationnelle dans les DOM/COM ; valideur d'engagements juridiques ; adjoint au chef de section Atlantique ; adjoint au responsable Océan Indien, CSP Océan Indien en DISP ; responsable de la gestion des ressources humaines en SPIP et en établissement pénitentiaire ; responsable des services administratifs et/ou financiers ; responsable de formation ; responsable de l'encadrement du travail pénitentiaire ; régisseur des comptes nominatifs (autre que ceux listés en groupe 1) - Toutes directions : régisseur d'avances et de recettes titulaire ; contrôleur de gestion ; gestionnaire (dont budget, chorus, ressources humaines) avec encadrement ; gestionnaire ou rédacteur ayant des fonctions nécessitant une technicité particulière ; administrateur informatique ; correspondant informatique régional ; correspondant informatique à titre principal ; assistant ou conseiller de prévention à titre principal ; adjoint à une fonction relevant du groupe 1 	5 500 €	16 015 €
Groupe 3	<p>Autres fonctions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaire (dont budget, chorus, ressources humaines) sans encadrement ou rédacteur - Technicien informatique - Secrétaire - Documentaliste 	5 000 €	14 650 €

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Montants forfaitaires applicables

Mobilité vers un groupe de fonctions supérieur

	Administration centrale	Services déconcentrés
Vers groupe 1	1 000 €	850 €
Vers groupe 2	800 €	700 €

Mobilité au sein du même groupe de fonctions

	Administration centrale	Services déconcentrés
Groupe 1	600 €	500 €
Groupe 2	500 €	400 €
Groupe 3	400 €	300 €

Changement de grade

	Administration centrale et services déconcentrés
SA 2 vers SA 3	1 300 €
SA 1 vers SA 2	1 000 €

ANNEXE 8 : Cartographie des fonctions, socles indemnitaires et montants forfaitaires applicables aux adjoints administratifs
Cartographie des fonctions et socles indemnitaires

Administration centrale Fonctions-types ministérielles		Socle indemnitaire	Montant maximal IFSE
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Régisseur d'avance et de recette titulaire - Assistants de direction (directions et cabinets) - Agent exerçant des fonctions informatiques nécessitant une qualification particulière - Chef d'équipe - Assistant ou conseiller de prévention à titre principal 	5 500 €	12 150 €
Groupe 2	Autres fonctions, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Agent d'accueil, y compris en PFI / délégation interrégionale - Gestionnaire - Secrétaire 	5 000 €	11 880 €
Services déconcentrés et établissements publics Fonctions-types ministérielles		Socle indemnitaire	Montant maximal IFSE
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes directions : - Chef d'unité, de section - Régisseur d'avances et de recettes titulaire - Assistants de direction - Agent exerçant des fonctions informatiques nécessitant une qualification particulière - Correspondant informatique à titre principal - Assistant ou conseiller de prévention à titre principal - DSJ : adjoint faisant fonction de greffier à titre principal, agent placé - DAP : chef de service de l'audit interne à l'ENAP ; responsable administratif local au SEP ; chef de greffe et adjoint à un chef de greffe, régisseur des comptes nominatifs, responsable économat en établissement pénitentiaire - DPJJ : agent exerçant en hébergement 	4 700 €	11 340 €
Groupe 2	Autres fonctions, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Agent d'accueil - Gestionnaire - Secrétaire 	4 200 €	10 800 €

BOMJ n° XXXX-XX du XXXX 2016 – JUSXXX - 32/34

Montreuil, le 05 Mars 2018.